

Permanences juridiques gratuites

A compter du samedi 3 septembre 2022, une permanence juridique mensuelle aura lieu en mairie le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 12h.

juridiques
gratuites

1^{er} samedi
de chaque mois
de 9h30 à 12h



A compter du samedi 3 septembre 2022, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assurera une permanence juridique mensuelle, le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, avec ou sans rendez-vous.

Contact : 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com

Contact

Maître Sophie Legond,
avocate à la Cour de Versailles
01 39 50 71 59
cabinet@avocats-legond.com